

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement.
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	Activités du site classables en enregistrement sous la rubrique 1510. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 10 000 m ² .

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment de stockage comprenant 4 cellules de stockage sur une surface totale de 11 465 m². Le projet s'implantera sur la parcelle voisine de la plateforme existante déjà exploitée par la SCI CLEMENT 2. Cette parcelle d'une surface de 31 718 m², implantée au Nord de la parcelle actuelle, fera passer la surface totale du site à 64 072 m².

Cette assiette foncière de 6,4 ha au niveau du parc d'activités Witry/Caurel est situé en bordure de la RD51.

Aucune démolition, aucun défrichement ne seront nécessaires dans le cadre du projet.

4.2 Objectifs du projet

Pour répondre aux besoins de ses clients, la SCI CLEMENT 2 (groupe OC Logistique) souhaite disposer d'espaces de stockage supplémentaire au niveau de la plateforme actuellement en activité. Le projet est idéalement situé à la périphérie de Reims avec un accès rapide à l'autoroute A34.

La société propose une offre de transport et de logistique pragmatique et opérationnelle dans différents domaines :

- Transport de mobilier
- Transport de Marchandises encombrantes
- Transport de Marchandises Fragiles
- Livraison à domicile
- Livraison sur mesure
- Transport de marchandises
- Transport express

Le projet s'accompagnera de la création d'une ??? d'emplois.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet s'implantera en partie centrale de la nouvelle parcelle de 31 718 m² en vis-à-vis des cellules actuelles, plus de 80 m sépareront les 2 bâtiments. L'emprise du bâtiment aura une longueur de 186 m et une largeur de 63 m. Le bâtiment aura une structure béton, des façades en bardage double peau, une couverture en bac acier avec étanchéité.

Seront également aménagés les voiries et une vaste cours camions séparant les 2 ensembles immobiliers, un bassin de rétention des eaux d'extinction incendie (en complément du bassin existant, pour prendre en compte les nouvelles surfaces drainées), des réserves d'eau avec aire de pompage pour les services d'Incendie et de Secours, des noues d'infiltration des eaux de pluie.

Les travaux seront réalisés de jour, les déchets de chantier seront collectés et gérés par l'entreprise de gros-œuvre. Les ouvrages de traitement d'eaux de pluie seront réalisés en début de chantier pour être opérationnels dès que le site sera en clos couvert.

La durée prévisionnelle du chantier est de 8 mois. Les équilibres déblais-remblais seront réalisés au début du chantier et les matériaux gérés à la parcelle.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les livraisons se feront par poids lourds, qui s'identifieront à l'accueil. Une fois enregistrés, ils pourront se garer au niveau des quais du bâtiment. Les palettes seront déchargées, contrôlées, mises en stock (racks ou stockage au sol), puis enregistrées dans le système de gestion informatisé .

En fonction des besoins, les produits seront déstockées (palettes entières ou colis), emmenés vers la zone de préparation de commande/expédition et chargés dans des camionnettes ou des poids lourds.

En cas de cessation d'activité sur le site, le terrain sera rendu compatible à la vocation de la zone actuelle (zone affectée aux activités artisanales et industrielles).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site sera soumis à Permis de Construire et à Enregistrement au titre des ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain actuel (et futur) Emprise au sol des constructions actuelles (et futures)	32 354 m ² (64 072 m ²) 12 053 m ² (23 518 m ²)
Volume entrepôt 1510 actuel (et futur)	160 700 m ³ (321 400 m ³)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 15 Voie : rue du Moulin Florent

Lieu-dit : Parc d'activités Witry/Caurel

Localité : CAUREL

Code postal : 5 1 1 1 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 4 ° 0 8 , 1 6 " E Lat. : 4 9 ° 1 8 , 2 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

En l'absence de PLU, POS et Carte communale, le projet est soumis au RNU

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est la ZNIEFF de type 2 "Massif forestier du Mont de Berru" à plus de 3 km au Sud du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Caurel est couverte par le PPBE Marne (commune traversée par l'autoroute A34)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est concerné par aucun PPRT ou PPRN.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune se trouve sur la ZRE Albien (code 03001).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche "Château de Trugny et son parc" est situé à plus de 25 km au Nord-Est.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est la ZSC "Marais et pelouses du tertiaire au Nord de Reims" (FR2100274), à plus de 4 km au Sud du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est constitué par les "Crayères Ruinart", à environ 8 km au Sud du site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est alimenté par le réseau public d'eau potable, exclusivement pour répondre aux besoins sanitaires.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme créera de nouvelles surfaces imperméabilisées, mais les eaux pluviales seront gérées à la parcelle et infiltrées. Il n'y a donc pas de modifications des masses d'eaux souterraines à prévoir.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est relativement plat, l'équilibre déblais-remblais sera fait directement sur le terrain. Il ne sera pas nécessaire de faire évacuer des terres d'excavation.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction de l'usine nécessitera des apports en matériaux de construction classique (charpente béton, panneaux béton, bardage métallique, ...).
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne fera appel à des ressources naturelles issues de carrières que lorsque les caractéristiques géotechniques du terrain le nécessiteront.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est raccordé au réseau public d'alimentation en eau potable. Les consommations annuelles sont estimées à environ 1000 m3.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain a été plateformé lors la construction du premier bâtiment. Il ne présente aucune attractivité particulière pour la faune ou la flore. Les infrastructures routières, la voie ferrée et le voisinage industriel ne favorisent pas l'implantation d'une faune variée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle supplémentaire de 3,2 ha, n'est plus cultivée depuis la création de la plateforme. Aucun arbre, arbuste n'est présent sur le terrain.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de PPRT sur la commune.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de PPRN sur la commune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics liés à la logistique sur le site et déplacements du personnel.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions sonores du site principalement liées au trafic routier qu'il génère.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions sonores liées à l'autoroute A34 et la voie ferrée (ligne Paris-Charleville).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les éclairages extérieurs seront limités au besoin de mise en sécurité du site et des employés.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales (voiries et toitures) et eaux sanitaires.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Milieu naturel pour les eaux pluviales et réseau d'assainissement public pour les eaux sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de toitures et de voiries seront infiltrées via des noues d'infiltration. Les eaux des aires de stationnement et des quais seront préalablement traitées par séparateurs à hydrocarbures. Les eaux vannes rejoindront le réseau public des eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets du site seront confiés à des prestataires de collecte et de traitement agréés.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nouvelle parcelle déjà plateformée dans le cadre de la réalisation du premier bâtiment.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les effluents du site seront traités conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 11/04/17 : réseaux séparatifs, infiltration des eaux pluviales, bassin de rétention en cas d'incendie ou de déversement accidentel.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les effluents aqueux du site seront gérés par des réseaux séparatifs. Les eaux pluviales seront tamponnées avant de rejoindre les noues d'infiltration (les eaux de voiries et parking seront préalablement traitées par séparateurs d'hydrocarbures). Les eaux usées rejoindront le réseau public d'assainissement.

Le site disposera d'un bassin de rétention étanche (dimensionné selon la D9A) permettant de confiner les eaux d'extinction d'un éventuel incendie.

Les installations susceptibles de dégager des poussières seront raccordées à un système d'aspiration centralisée et traitées par des filtres.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact ;
Le terrain est implanté en dehors de toutes sensibilités environnementales connues et l'activité projetée ne sera pas une source de nuisance importante, dès lors que les infrastructures routières avoisinantes permettent de répondre aux besoins du site sans générer de nuisance pour les riverains. Ce qui est le cas pour le projet.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CLEMENT

Prénom Olivier

Qualité du signataire Gérant

À Hermonville

Fait le 3 0 0 5 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)